



COMMUNE DE LA BAROCHE

Route Principale 64 - 2947 Charmoille

Secrétariat communal
Tél. 032/462.26.17
secretariat@labaroche.ch

Caisse communale
Tél. 032/462.10.64
recette@labaroche.ch

CCP 10-745346-8
www.labaroche.ch

INFORMATIONS COMMUNALES

N°4 - avril 2023

Nouveau plan d'aménagement local (PAL)

Le Conseil communal informe la population qu'il procède actuellement au dépôt public des documents relatifs à la révision de l'aménagement local.

Ainsi **le plan de zones, le règlement communal sur les constructions et le plan des dangers naturels** peuvent être consultés au bureau communal du **6 avril 2023 au 8 mai 2023** ou via notre site internet. Le rapport explicatif et de conformité est également consultable à l'administration.

Pour rappel le projet a déjà été présenté à la population par :

- Un tout ménage distribué au mois de janvier 2020 qui faisait office d'information mais invitait également la population à se prononcer sur plusieurs thématiques ;
- Un courrier individuel permettant de sensibiliser les citoyens qui subissaient des changements en vue de la planification des entretiens individuels, début 2021 ;
- Un tout ménage envoyé en février 2021 ;
- Un article dans le Quotidien jurassien du 16 février 2021 ;
- Des extraits et agrandissements du plan de zones par villages affichées dans chaque localité durant un mois (février-mars 2021) ;
- Un dossier consultable au secrétariat communal durant un mois (février-mars 2021) ;
- Une journée d'information le 6 mars 2021 qui, pour cause de Covid, s'est déroulée sous forme de rencontres individuelles avec les personnes inscrites.

Le projet présenté à la population en 2021 ne proposait pas un redimensionnement de la zone à bâtir suffisant selon les exigences du canton. Ainsi **le projet a subi plusieurs modifications supplémentaires** pour satisfaire à ces exigences.

Le Conseil communal sensibilise sa population à l'importance pour chaque citoyen de consulter les documents et d'analyser sa situation personnelle. Les oppositions seront adressées par lettre recommandée au Conseil communal jusqu'au 8 mai 2023 inclusivement.

Il informe également qu'**aucun courrier individuel ne sera envoyé pour cette phase de la procédure.**

Déchets encombrants, vieux papiers et cartons

Le Conseil communal informe que, suite à la fin du ramassage sur la place de Transports Froidevaux, il a convenu avec la société **LOCA SA à Porrentruy** que les citoyens de La Baroche pourront aller déposer leurs déchets encombrants ainsi que divers autres déchets selon les conditions suivantes.



2900 Porrentruy
Tél: 032 466 76 66
Fax : 032 466 74 56

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi

Particuliers	07h30 - 11h30	13h30 - 16h30
Entreprises	07h30 - 11h30	13h30 - 16h30

TARIF DECHETS 2023

Maçonnerie	(pierres, briques, béton, céramique, tuiles...)	CHF	96.00 / tonne
DCMI	(verre, plâtre, laine de verre, ...)	CHF	145.00 / tonne
Bois non traité	(palettes...)	CHF	145.00 / tonne
Incinérables	(plastiques, emballages, bois traité, meubles...)	CHF	350.00 / tonne
Amiante	(plaque éternite)	CHF	590.00 / tonne
Pneus :			
Voiture	CHF 5.00 / pièce	Voiture + jante	CHF 10.00 / pièce
Camion	CHF 25.00 / pièce	Camion + jante	CHF 30.00 / pièce
Tracteur	CHF 40.00 / pièce	Tracteur + jante	CHF 60.00 / pièce
Vélo / Motocycle	CHF 5.00 / pièce		

GRATUIT

- * Carton / Papier
 - * Verre bouteille, boîtes de conserve
 - * Appareils électriques et électroménagers
 - * Ferrailles / autres métaux
 - * Piles / Batteries au plomb
 - * Néons, ampoules
 - * Habits en bon état
- (rachat > 100 kg, montant minimum 20.- CHF)

selon la liste de prix en cours, à demander à la réception

FORFAIT COFFRE DE VOITURE :

Jusqu'à 20 kg	CHF	10.00
Jusqu'à 60 kg	CHF	20.00
Entre 80 kg et 100 kg	CHF	40.00

CONDITIONS :

Minimum de facturation par pesée : forfait de 10 CHF (TVA incluse)

DECHETS INTERDITS bouteilles de gaz, déchets liquides, déchets considérés comme dangereux du point de vue de l'environnement

NOUS RAPPELONS A NOS FOURNISSEURS

Il vous appartient de décharger la marchandise livrée par vos propres moyens.

En cas de recours auprès de notre personnel et utilisation de nos véhicules de chantier, nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident et des dommages pouvant être causés.